

Objet : Circulaire de rentrée 2024-2025

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant pour la rentrée prochaine au Collège Lamoricière. Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez.

Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques relatives à la prochaine rentrée 2024-2025.

1.- Rentrée des élèves

La rentrée des classes est échelonnée sur deux jours ; cette organisation permet aux professeurs et aux personnels éducatifs d'être plus disponibles auprès de chaque élève.

Pour les élèves de sixième et de tous les élèves du dispositif ULIS

La rentrée est fixée **le lundi 2 septembre 2024 à 8h00**. L'arrivée des élèves s'effectuera par le grand portail rue de Joinville. Puis, chaque classe, accompagnée de son professeur principal sera accueillie dans sa salle de cours. Pendant les deux premières heures, les élèves seront guidés par le professeur principal afin de découvrir leur nouvel espace de travail. A partir de 10h10, les élèves auront cours selon leur emploi du temps. Les cours se termineront à 17h00. Le matin, les parents qui accompagneront leur enfant seront accueillis autour d'un café dans la grande cour.

Pour les élèves de cinquième, quatrième et troisième

La rentrée est fixée **le mardi 3 septembre 2024 à 8h00**. Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} du dispositif ULIS devront être également présents ce jour. Les élèves se rendront directement dans une salle de classe où ils seront accueillis par le professeur principal.

Pour des raisons d'organisation interne, les listes de classe ne seront pas communiquées avant le jour de la rentrée.

Les livres seront distribués le jour de la rentrée, **prévoir un chèque de caution de 50 €** à l'ordre de « OGEC du collège Lamoricière » qui sera remis à leur professeur principal au moment de la distribution des livres. **Il est impératif de noter le nom de l'élève en début d'année dans chaque livre, et de s'assurer que les livres sont couverts toute l'année.**

Les photos de classe seront prises ce même jour.

2.- Les horaires du collège

Tous les élèves du collège travaillent un mercredi sur deux (semaine paire du calendrier officiel, semaine P sur l'emploi du temps qui sera donné le jour de la rentrée) ; ce dispositif est reconduit pour cette rentrée 2024. Exceptionnellement, les élèves pourraient être amenés à venir au collège des mercredis impairs.

	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Mercredi Pair
Début des cours	8h00	8h00
Fin des cours	17h00	11h00

Une étude du soir et des ateliers facultatifs seront proposés aux élèves de 17h05 à 18h00. Ils feront l'objet d'une information et d'une inscription au début du mois de septembre.

3.- Matériel scolaire

Un pack-fournitures sera remis aux élèves conformément aux commandes effectuées en ligne (sauf pour les élèves de 6^{ème}, le pack est commandé par l'établissement). Il contient toute la papeterie nécessaire pour l'année scolaire. Il vous revient d'acheter **une trousse complète avec le strict nécessaire : stylos (bleu, noir, vert et rouge), crayons de bois, gomme, crayons de couleur, règle, compas, équerre, ciseaux, colle bâton.**

Une blouse blanche en coton est obligatoire pour les cours de sciences de la vie et de la terre, de sciences physiques, technologie et d'arts plastiques étiquetée au nom de l'élève.

Un agenda et un carnet de liaison seront fournis à chaque élève ; il est impératif que les parents le consultent régulièrement tout au long de l'année.

Les jours où votre enfant a cours d'éducation physique et sportive, il devra être en possession d'une tenue adaptée. (voir règlement intérieur)

4.- Récupération du pack fourniture

Pour les élèves du dispositif ULIS et pour les élèves de 5e / 4e / 3e :

- le pack fournitures sera distribué le 3 septembre en classe.

Pour les élèves de sixième

Le vendredi 30 août de 16h00 à 18h, vous devrez récupérer le pack fournitures de votre enfant à l'entrée du collège. Ce sera l'occasion d'une dernière visite avant la rentrée pour ceux qui le souhaitent. Ce sera aussi le moment de déposer les PAI pour les élèves concernés.

5.- Les documents à compléter le lendemain du jour de la rentrée

Les rubriques du carnet de liaison devront être complétées et signées pour le lendemain du jour de la rentrée. Le carnet de liaison fait partie du matériel indispensable. L'élève est tenu de le présenter à toute demande d'un professeur, d'un personnel d'éducation ou administratif et des parents. Votre enfant doit donc l'avoir toujours avec lui. Vous veillerez à le couvrir également.

6.- La restauration

Une carte de restauration sera donnée aux élèves :

- provisoire, le jour de la rentrée.
- définitive après la prise des photos.

Cette carte est indispensable pour l'accès au self et doit rester dans son état initial. Votre enfant doit en prendre soin. Son renouvellement vous sera facturé.

L'inflation qui touche les denrées alimentaires et les fluides (électricité et gaz) a contraint l'OGEC à voter une nouvelle augmentation des tarifs l'an prochain : comme indiqué dans le contrat financier, le prix du repas passera donc de 5.50€ à 5.60 € et la contribution des familles passe de 450 à 470€ (budget pédagogique inclu).

7.- L'animation pastorale

Pour tous les élèves de sixième, une heure de culture religieuse ou catéchèse par semaine, est placée dans l'emploi du temps.

L'animation pastorale est proposée à tous les élèves des autres niveaux ; les élèves volontaires s'y inscrivent. Des temps forts ou célébrations, des actions de solidarité pourront être proposés à l'ensemble des élèves du collège.

8.- L'assurance scolaire

Tous les élèves inscrits au collège Lamoricière sont couverts par l'assurance scolaire individuelle/accident Abeille Assurances.

9.- Les réunions de présentation des objectifs pédagogiques aux parents

Afin de vous présenter les objectifs de l'année, nous vous convions à une rencontre avec le professeur principal de votre enfant. Vous trouverez ci-après les dates retenues :

Niveaux	Dates	Horaires
ULIS	Jeudi 12 septembre	18h30
Sixième	Jeudi 26 septembre	A partir de 18h15
Cinquième	Mardi 17 septembre	A partir de 18h15
Quatrième	Jeudi 19 septembre	A partir de 18h15
Troisième	Mardi 24 septembre	A partir de 18h15

Les classes seront réparties sur deux créneaux, l'un à 18h15 et l'autre à 18h45. Ces réunions débuteront dans la salle de permanence 1 du collège puis vous suivrez les professeurs principaux de vos enfants. Nous vous invitons à stationner votre voiture dans la cour du collège.

Les parents du dispositif ULIS sont également invités aux réunions de rentrée du niveau d'inclusion de leur enfant.

10 - Suivi de scolarité

Les élèves et les familles ont chacun un accès spécifique à la plateforme « EcoleDirecte » qui permet de suivre différents éléments de la scolarité :

- Cahier de texte
- Absences/Sanctions
- Résultats scolaires - notes - évaluation des compétences - bulletins trimestriels -
Emploi du temps
- Messagerie
- Documents administratifs

Vous pourrez utiliser les mêmes codes que ceux utilisés l'année dernière. Si vous avez perdu les codes, merci d'en faire la demande à l'adresse : **thierry.poupart@college-lamoriciere.fr**

11 - Port du gilet vert

Pour des raisons de sécurité, le port du gilet vert est obligatoire pour tous les élèves du collège qu'ils arrivent en car ou par leurs propres moyens. Le gilet vert est aussi utilisé pour les déplacements dans le cadre des cours d'EPS. Aux heures d'arrivée et de sortie, la circulation est dense aux abords du collège. Nous encourageons les élèves qui viennent à vélo à être vigilants et à porter un casque. Les automobilistes qui utilisent le parking du collège devront circuler avec prudence.

L'ensemble de mon équipe et moi-même restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous souhaite de bonnes vacances et je vous donne rendez-vous au mois de septembre à l'occasion des réunions de rentrée.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Fabrice TATA
Chef d'établissement